



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1069

Attribution d'une subvention de 2 500 euros à l'Association Lyon Ultra Run pour l'organisation de « Ultra Boucle de la Sarra » le 16 mai 2015.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 27 AVRIL 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 AVRIL 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 AVRIL 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 AVRIL 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme CHEVALLIER (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1069 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 500 EUROS A L'ASSOCIATION LYON ULTRA RUN POUR L'ORGANISATION DE « ULTRA BOUCLE DE LA SARRA » LE 16 MAI 2015. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 avril 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Lyon Ultra Run a pour objet la promotion de la course à pied sous toutes ses formes, en tout lieu et notamment la promotion de la course à pied de grand fond, c'est à dire pour toutes les distances supérieures au marathon.

L'Association Lyon Ultra Run organise la 3^e édition de « l'Ultra Boucle de la Sarra » le samedi 16 mai 2015 sur le site de la Sarra à Lyon 5^e.

En 2014, la 2^e édition avait réuni 254 coureurs avec 95 coureurs solos et 53 équipes de 3 coureurs.

Il s'agit d'une course horaire d'une durée de 6 heures sur un circuit de 2 km. Cette année, l'Association souhaite créer une nouvelle épreuve de relais par équipe de 2 coureurs.

Trois formats d'épreuve sont ainsi proposées : en solo ou en relais par équipe mixte de 2 ou 3 coureurs. Elle est assimilable aux courses nature type trail répondant à la réglementation des courses hors stade.

Ce trail urbain alliera plusieurs difficultés techniques puisqu'il s'appuiera sur la topographie et l'architecture atypique de Lyon. La course aura lieu sur la colline de Fourvière avec un départ et une arrivée sur la piste de la Sarra. Le parcours empruntera le chemin de Montauban, la montée Nicolas de Lange (563 marches) et le retour se fera par le chemin du Viaduc. Le challenge des participants sera d'accomplir autant de « boucles » possibles en 6 heures de temps.

La deuxième partie de la course sera effectuée en nocturne avec une mise en lumière de la montée Nicolas de Lange (500 lumignons) et la piste de la Sarra qui sera éclairée de lampes torche (1 000 lumens).

D'autre part, l'Association souhaite renforcer la dimension festive de l'événement en invitant les participants à se déguiser mais aussi en invitant une fanfare déambulatoire qui accompagnera les coureurs sur le chemin du Viaduc.

Pour cette 3^e édition, les principaux objectifs de l'association sont :

- d'offrir aux participants une expérience sportive originale additionnant esprit d'équipe, dépassement de soi, plaisir et convivialité ;

- de continuer à asseoir la notoriété de cette manifestation auprès du grand public ;
- de développer la participation des athlètes féminines ;
- de renforcer la dimension festive de l'événement ;
- d'attirer un grand nombre de spectateurs lyonnais ;
- de faire rayonner la ville en inscrivant une nouvelle épreuve de course à pied dans le calendrier sportif lyonnais.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 10 650 euros.

En 2014, l'Association Lyon Ultra Run a perçu une subvention de 1 500 euros de la Ville de Lyon.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation au plan sportif et pour le rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 2 500 euros à l'Association Lyon Ultra Run.

La subvention a ainsi été augmentée cette année afin d'assurer le développement des sports de nature en milieu urbain au même titre que d'autres courses à pied existantes telles que Lyon Urban Trail.

Cette manifestation est une opportunité pour valoriser la topographie de notre territoire et des sites exceptionnels tels que la piste de la Sarra. Elle permet d'accueillir des disciplines habituellement de montagne et de proposer aux participants de découvrir Lyon autrement.

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1. Une subvention de 2 500 euros est allouée à l'Association Lyon Ultra Run pour l'organisation de la manifestation « Ultra Boucle de la Sarra », le 16 mai 2015.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, fonction 415, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y.CUCHERAT